L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX No 73, rue de Chartres, — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 8 JUILLET 1865. — Entre les rues Bienville et Conti

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI MATIN, 8 JUILLET.

☞ On trouvera à la deuxième page, les nouvelles que contenait notre édition d'hier soir ; les départs de navires et de bateaux, des ventes par le shérif et les encanteurs, ainsi que nombre de nouvelles annonces, qui n'ont pu trouver place à la troisième page.

Feuilleton de l'Abeille.

☞ Nous commençons aujourd'hui la publication d'une charmante nouvelle sans nom d'auteur, intitulée *Le Château de la Rochaubert.* Le sujet en est très simple, mais l'auteur y a mis un sentiment si vrai, que l'intérêt y est toujours soutenu. C'est d'ailleurs une de ces œuvres dont "la mère peut permettre la lecture à sa fille."

Ventes à l'encan de ce jour.

☞ Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs,—Un terrain avec une maison de résidence en briques, à trois étages, face à la rue de la Levée, borné par les rues Champs Elysées, Esplanade, des Français et Victoire; avec actions de la Banque des Citoyens. —Et à quatre heures et demie, à l'entrepôt 23, rue Jefferson: Armoire, toilette, lavabo, table, sommier, berceau, &c.

Par A. Bouligny, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs,—Des propriétés situées à Alger, sur la rive droite du fleuve Mississippi. Pour les détails, voir l'annonce. Le tout provenant de la succession de Théophile Thayer.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs,—Un lot de terre avec une maison face à la rue Casacalvo; un autre lot de terre avec une maison face à la rue Moreau; un autre également avec maison, contigu au précédent. Aussi un lot de terre avec une maison en briques à étages, face à la rue Conti.—Aussi, un lot de terre avec une maison basse en bois, face à la rue Dauphine.—Aussi des propriétés dans le Troisième District, et un lot de terre avec une maison face à la rue Royale, entre Ste-Anne et Dumaine.

Par McCerren & Landry, dans leur salle d'encan, au Masonic Hall,—Contenu d'une résidence.

Par J. P. Boisseau, au coin des rues Magasin et Gravier,—Biscuits pilote, sucre et tabac.

Par Montgomery & Bros—Le contenu de la brasserie de Gath, située rue Conti No 74.—Aussi, au No 23 et 25 rue Front, près de la rue Gravier, cordes, lampes, métaux, pompes, ferblanc, bouilloires en cuivre, fourneaux, forges, &c.

Par F. Fernandez—à son magasin d'encan, marchandises sèches, linge fait, bas, chaussures, &c.

Par B. Turpin—en face de la Douane, rue Vieille-Levée, eau de vie française, vin de Champagne, &c.

Par E. Roger & Co—à leur salle d'encan, chaussures, chapeaux, linge fait, marchandises sèches, &c.

Par W. P. Vincent—à son magasin d'encan, marchandises sèches, étrangères et américaines.

Par R. Gutierrez—aux écuries du Dr Elliot, rue Baronne, un beau cheval, buggy et harnais.

Nouvelles du Nord

PAR LA VOIE DE L'OUEST.

Dates jusqu'au 3 juillet.

Vote sur la nouvelle Constitution du Missouri.

Conférence de Marylandais avec le Président.

Vol à Paducah par un commis du quartier-maître.

VOL COMMIS A BORD DE L'ATLANTIC.

Consolidation de chemins de fer.

Nouvelles d'Europe.

Nous avons reçu par le bateau à vapeur *Niagara*, arrivé hier soir, les journaux de l'Ouest jusqu'au 3 au soir. Les nouvelles qu'ils contiennent n'ont rien d'important.

Incarcération au Fort Pulaski.

Washington, 1 juillet—L'avocat de l'Alabama, Gale, qui avait excité à l'assassinat de Lincoln par l'offre publique d'une récompense d'un million, a été conduit au fort Pulaski où il attendra son procès.

Marylandais à Washington.

Le gouverneur Swann, le membre du Congrès Phelps, le maire et nombre d'aldermen de Baltimore, sont venus ici pour conférer avec le Président à propos des nominations fédérales faites pour le Maryland et connaître préalablement les vues de l'Exécutif sur la question du suffrage des nègres, question pressée par le parti de Winter Davis.

Mort du col. McClanahan.

Cairo, 5 juillet—Le Col. McClanahan, un des éditeurs du Memphis *Appeal*, est tombé d'une des fenêtres de l'hôtel Gayoso à Memphis et a été tué sur le coup.

Vol à Paducah.

Un commis au bureau du quartier-maître à Paducah, M. Hunter, a enlevé hier d'un coffre-fort $17000 qui y avaient été déposées chez un citoyen. Le vol a été découvert ce matin et le citoyen a rendu l'argent en disant qu'il ne savait pas ce qu'on avait déposé chez lui. Hunter n'a pas encore [illegible] et il est maintenant dans la prison militaire à Paducah.

Projet d'explosion.

New York, 1er juillet—Il est maintenant connu que c'était l'intention des Rebelles de faire sauter l'arsenal de Watervliet, devant la ville de Troy, Etat de New York. Le plan faisait partie de celui qui eut pour résultat la désastreuse explosion de poudrière à City Point.

Terrible ouragan—Victimes.

La Crosse, Wis. 1er juillet—Un épouvantable ouragan a visité le village et les environs de Verange, Wis., renversant une cinquantaine de maisons, tuant 17 personnes et en blessant une centaine.

Désastre de chemin de fer.

Irvington, N. Y. 1er juillet—Le train d'Albany, pour New York, a déraillé à 3 heures. Plusieurs personnes ont été tuées et d'autres grièvement blessées.

Vol à bord de l'Atlantic.

Cairo, 2 juillet—Hier matin, on a pris dans le coffre-fort de l'*Atlantic* une somme de $40,000 en plusieurs objets appartenant à des passagers. La clé avait été volée pendant le sommeil du commis. Les recherches ont fait retrouver l'argent moins $17,000 appartenant au col. Hatch. L'or se trouvait dans une citerne et les billets dans un petit bateau de sauvetage. On a arrêté deux passagers de pont.

Consolidation de chemins de fer.

Fort Wayne, 1er juillet—Les actionnaires des lignes ferrées de Toledo, Wabash, Quincy et Illinois ont ratifié les clauses de consolidation convenues par les directeurs. L'on ira désormais de Toledo à Quincy et Keokuk sans changer de wagon.

Note du ministre italien La Marmora.

Washington, 2 juillet—Par cette note, le premier ministre du royaume d'Italie avertit le ministre plénipotentiaire américain, M. Geo. S. Marsh, que les droits de belligérants sont retirés aux séparatistes du Sud et que dorénavant les navires des Etats-Unis seront reçus dans les ports d'Italie sur le même pied que les navires de guerre des nations amies en temps de paix.

Nouvelles d'Europe.

New York, 2 juillet—Le steamer *America* parti le 21 de Southampton est arrivé.

Le *Belgian* est arrivé en Europe le 20 juin.

Les consolidés sont à 90 1/2 à 90 1/4. Les rentes françaises sont à 66 fr. 55 c.

Le traité de commerce entre la France et l'Espagne a été signé.

Pas de nouvelles du *China* parti de Queenstown le 22, ni du *Moravian* parti de Londonderry le 23.

La nouvelle constitution du Missouri.

Jefferson City, 1er juillet.

Le vote sur la nouvelle constitution est de 43,670 pour et de 41,856 contre. Ainsi les Radicaux, à l'aide du vote militaire, l'ont emporté de [illegible] voix.

Nouvelles Télégraphiques.

DATES DE NEW YORK DU 5.

(Dépêches spéciales au *Times*.)

New York, 5 juillet—Le Président a autorisé les avocats de district des Etats-Unis dans les Etats du Sud à donner, conjointement avec les gouverneurs, leur avis sur la concession des pardons après examen des différents cas.

Hier, à la célébration du 4 juillet à Albany, les généraux Grant, Kilpatrick, Sickles et Butterfield étaient présents. Ce dernier a présenté cent drapeaux à l'Etat et a prononcé une harangue dans laquelle, parlant des conditions de la reddition de Lee, il a dit que l'honneur du général Grant était engagé à ce qu'elles fussent observées.

Le révérend Chapin a prononcé un discours dans lequel il s'est prononcé en faveur de la réédification de l'armée, de l'égalité et du suffrage des nègres, et il a été fort applaudi.

L'or a fermé à 139 [illegible]. Le marché au coton est agité par suite de la nouvelle que l'approvisionnement [illegible] et les prix élevés à Liverpool. Le middling fin 48 à 50.

A Philadelphie, dans l'affaire d'Anderson [illegible], le juge Thompson, de la Cour Suprême de la Pennsylvanie, a ordonné l'élargissement de Cozzens, et a exprimé l'opinion que le droit de suspendre l'*habeas corpus* n'a été accordé au Président que pendant la durée de la guerre.

New York, 4 juillet—Un ordre du ministère de la guerre enjoint à tous les commandants de départements, excepté à ceux du Tennessee, du Golfe, du Potomac et du Texas, de réduire leurs forces au minimum.

Le Président nommera cette semaine un gouverneur provisoire pour la Floride.

L'anniversaire du 4 juillet a été célébré tranquillement à New York; on eût dit un dimanche.

Washington, 5 juillet—Le Président a pu assister pendant quelques heures à une séance du cabinet.

Louisville, 5 juillet—On a donné lundi soir au général Sherman une ovation splendide. Après une harangue caractéristique de ce général, des discours ont été prononcés par les généraux Palmer et Logan et d'autres personnages.

Le colonel Mussey, candidat pour le Congrès, s'est prononcé en faveur de l'amendement à la Constitution. Le général Brisbin a prononcé un discours énergique contre le suffrage des nègres.

Un meeting de nègres a été harangué par les généraux Palmer et Brisbin, et par un avocat de couleur de l'Ohio.

UN ORDRE DU GENERAL CUSTAR.—Le vagabondage des nègres a pris de telles proportions dans le voisinage d'Alexandrie que le major-général Custar a dû lancer un ordre pour avertir les nègres que ceux qui ne travailleront pas sur les habitations seront arrêtés et employés par le quartier-maître à un travail forcé ou mis en prison. Les nègres qui violeront leurs engagements seront punis de la même façon, et aucun affranchi ne pourra voyager sans une passe de son patron. On punira comme vagabonds tous ceux qui n'auront pas de passe. C'est justement la généralisation de mesures de ce genre que nous demandons dans l'intérêt général.

Académie de Musique—Un spectacle fort attrayant est offert à ce théâtre. L'on y danse, chante et joue des mimes. On parle beaucoup de M. Hernandez, comme d'un guitariste inimitable. Le corps de ballet y est fort remarqué. Voyez le programme aux annonces du théâtre. Quiconque le lira ne pourra s'empêcher d'aller passer deux ou trois soirées à l'Académie de Musique. La pantomime de "M Dechalumeaux" fait rire tout le monde et l'on oublie en voyant cette farce incomparable toutes les calamités de l'univers.

Frank Raymond et ses chansons comiques, Fred et Emily Seigle, aujourd'hui, à l'Académie de Musique.

POUR LES ATTAKAPAS—Le bon bateau à vapeur SCIOTO part ce soir à 5 heures pour la Baie de Berwick, Pattersonville, Centreville, à Nouvelle Ibérie, St Martinville, &c, &c.

Voir l'annonce.

Chansons, danses, pièces éthiopiennes comiques, pantomime, &c, aujourd'hui, à midi, à l'Académie de Musique.

Ant. Lanata—La maison ANT. LANATA, 9 et 11 rue Jefferson, vient de recevoir un envoi considérable d'huiles d'olive, de café, de liqueurs assorties, de vins, de fruits secs, de comestibles fins, etc., qu'elle vendra au commerce de détail aux prix les plus modérés de la place—Voir aux annonces.

Grande représentation, aujourd'hui, à midi, à l'Académie de Musique, pour les dames et les enfants.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE.

THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, *No 46, rue de Chartres.*

7 juillet 1865	Fahrenheit.	Centigrade.
6 heures du matin	81 1/2	27 1/2
midi	82	28 1/2
3 heures du soir	85	29 1/2
6 heures....do	84 1/2	29

COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS—Les Etats Unis contre quatre terrains de M. Peyton.—Le jugement par défaut a été écarté et l'affaire a été fixée au 15 du courant.

—L'intervention de la Banque des Citoyens et celle de M. Marcourd, de Paris, ont été repoussées. La banque et M. Marcourd réclamaient chacun deux cent cinquante mille francs sur les propriétés de M. John Slidell saisies par les Etats-Unis.

ARRESTATION—Le lieutenant Rayne a arrêté, hier soir, un homme qui est accusé d'avoir mis en circulation des timbres faux de cinquante cents.

Le prisonnier avait plusieurs montres en or et en argent et d'autres objets.

VOL—M. Bourke, chef de la Police, a [illegible] dans le magasin de bijouterie [illegible] l'angle des rues Douane et [illegible].

Les voleurs ont emporté de l'établissement douze montres en or, quatorze montres en argent et une quantité d'autres articles.

Solo de guitare, exécuté par l'incomparable A. M. Hernandez, aujourd'hui, à midi, et ce soir, à l'Académie de Musique.

CORPS LEGISLATIF.

Question mexicaine — Discours de M. Rouher.

S. Exc. M. Rouher, ministre d'Etat—L'honorable M. Picard, à propos de la question du Mexique, a mêlé des choses bien diverses; il a agité bien des questions; il a terminé par une comparaison de Bouët; il a rappelé que, sous la monarchie de juillet, le cours de la rente était plus élevé qu'il ne l'est aujourd'hui, et il a cru pouvoir déterminer, à l'aide de ce dynamomètre la puissance du pays.

Je m'étonne que pendant qu'il était en train de faire de l'histoire il n'ait pas jugé à propos de demander ce que valait le gouvernement de la république, et de nous dire à quel taux était la rente à cette époque—Bravo. Très bien! très bien! Bruit sur quelques bancs—

M. Jules Favre prononce quelques mots au milieu du bruit.

M. le président Schneider—M. Jules Favre a fait entendre hier des critiques assez sévères, la chambre l'a écouté. Son devoir maintenant est d'entendre un peu plus patiemment la réponse qui lui est faite—Très bien! très bien!

S. Exc. M. le ministre d'Etat—Je m'en remets volontiers à l'opinion de tous. Je n'ai pas besoin de discuter pour montrer que depuis 1852 la richesse du pays s'est accrue dans une proportion immense. [illegible] ceux qui ne veulent pas le voir.—Vive adhésion.

Maintenant, que la chambre me permette de m'occuper d'abord des considérations diverses, des incidents que je rencontre dans le discours du préopinant.

J'aborderai ensuite la question de l'emprunt et celle de la situation de nos affaires au Mexique.

L'honorable M. Jules Favre et l'honorable M. Picard sont loin d'être d'accord dans la manière dont ils envisagent la situation au Mexique. M. J. Favre dit que cette situation est des plus critiques et qu'il faut nous retirer.

M. Picard, au contraire, nous dit: Vous êtes maîtres de la situation, vous n'avez plus à combattre que quelques guérillas, vous pouvez retirer vos troupes; la conclusion est la même, mais les appréciations sont, il faut l'avouer, bien contradictoires.—C'est vrai! Très bien! très bien!

L'honorable M. Picard nous a demandé comment nous entendions le traité de Miramar; quelle était notre créance sur une somme de 2,400,000 fr. qui devait être l'objet d'une contestation; si la légion étrangère était à la solde du Mexique, ou à la nôtre, qui payait les frais de transports? Le traité de Miramar a réglé nos créances en principal à une somme de 270 millions.

Il a dit que le Mexique payerait 1,000 fr. par an et par homme pendant tout le temps que nos troupes séjourneraient au Mexique, et la légion étrangère y est [illegible], ce qui fait, dans l'état actuel de notre effectif, 25 ou 27 millions par an.

Le Mexique doit en 2,400,000 fr. pour un service maritime [illegible]. Toutes ces créances nous sont payées, capital et intérêts, à raison de 25 millions par an. Enfin les transports de troupes sont payés par le Mexique au fur et à mesure qu'ils ont lieu.

Maintenant, sur quel point, parmi tous ceux qu'a traités l'honorable préopinant, dois-je encore appeler l'attention de la chambre? On a critiqué la conduite de l'armée et l'un de ses plus nobles chefs. Je vais répondre.

Un homme, un bandit, Romero, a été arrêté il y a trois ou quatre mois. Il a été condamné à mort et exécuté. [illegible]

Voulez-vous savoir comment cet homme était jugé [illegible]

[illegible]

victime: l'homme dont la mort devait appeler la flagellation de l'histoire sur le conseil de guerre qui l'avait condamné.

Le maréchal Bazaine a traduit les auteurs de ces écrits devant un conseil de guerre, qui les a condamnés à un mois, deux mois, trois mois, et l'un à un an de prison.

L'un de ces littérateurs de Mexico a demandé, pendant le procès, à passer, s'il était condamné, le temps de sa peine au collège où il était encore; il est âgé de 18 ans et il a été condamné à un mois de prison.

Il y avait un employé du gouvernement qui avait profité de l'anonymat pour attaquer le gouvernement. On l'a condamné à un an de prison, et on a bien fait.—Très bien! très bien!

Maintenant dans le Sinaloa s'est passé, j'ai regret de le dire, un fait de la plus haute gravité. J'ai là le rapport du maréchal Bazaine. Quelques soldats français prisonniers de guerre ont été indignement et odieusement maltraités; des adhérents à l'empire ont été massacrés.

C'est alors que le général de Castagny a lancé cette proclamation dans laquelle il déclarait qu'un châtiment exemplaire devait être infligé dans cette région.—Marques d'adhésion—Il a déclaré que s'il était vrai que des soldats français eussent été massacrés, le châtiment serait exemplaire. A-t-il eu tort!

Voix nombreuses.—Non! non!

S. Exc. M. le ministre d'Etat.—Et vous qui épousez si facilement des craintes, des tendresses et des appréhensions pour ceux qui combattent nos soldats, est-ce que vous deviez engager ici un pareil débat!

Est-ce qu'avant de porter une accusation semblable contre un honorable général qui expose tous les jours sa poitrine aux balles ennemies tandis que nous sommes ici bien tranquilles à arrondir des phrases plus ou moins brillantes.—Vives approbations, applaudissements.—Est-ce que vous ne devez pas venir à nous, la douleur dans le cœur, les larmes dans les yeux, et nous dire: Un fait pareil est il vrai? Est il vrai qu'on ait commis un acte si peu conforme au sentiment de générosité de l'armée française! Nous vous aurions éclairés.—Bravo.

M. Pelletan prononce quelques mots qui n'arrivent pas jusqu'à nous.

Voix nombreuses—N'interrompez pas! A l'ordre!

M. le président Schneider à M Pelletan—Votre patriotisme devrait se réjouir et non pas réclamer.

S. Exc. M. le ministre d'Etat—Nous vous aurions dit: Il s'était passé une chose infame, et on a dû infliger un châtiment sévère. On a rasé trois ou quatre habitations dans lesquelles les coupables s'étaient réfugiés.

Nous vous aurions dit ce qui s'était passé, et ce scandale ne se serait pas produit d'une opposition venant attaquer et d'un gouvernement obligé de défendre un général français rempli de courage et de générosité—Vive approbation.

Savez-vous les conséquences de votre langage? C'est que si les soldats français tombaient entre leurs mains, les bandits se serviraient de vos paroles comme d'un prétexte et d'une excuse pour commettre de nouveaux excès!—Oui, oui, très bien!

Vous ne savez pas, et je vais le démontrer tout à l'heure, à quel point les paroles que vous prononcez dans cette enceinte vous exposent à des compromissions que votre patriotisme repousserait. (Nouvelles marques d'adhésion.)

A entendre M. Jules Favre, il y a en ce moment-ci au Mexique de graves difficultés pour l'empereur Maximilien et pour notre armée. Or, tous les renseignements recueillis par le gouvernement le laissent en pleine sécurité, en pleine confiance, en présence des allégations qui ont été produites.

Quels sont les faits? Nous occupons paisiblement, complètement, un territoire qui représente les quatre cinquièmes de la population et les deux tiers du pays. Il y a quelques mois, des troubles se produisirent dans le Chihuahua et dans la Sonora. Immédiatement, le maréchal Bazaine dirigea le colonel Garnier avec deux compagnies sur la ville de Guaymas, au fond du golfe de Californie.

Cette ville de Guaymas offrait à Juarez par les approvisionnements d'abondantes ressources. Elle était occupée par une garnison de 1,100 hommes que le général Patoni commandait. A peine le colonel Garnier eut-il débarqué, que la garnison prit la fuite sans essayer la moindre résistance, laissant ses provisions, laissant ses drapeaux entre les mains de cent et quelques Français. C'est alors que fut commis ce crime odieux dont je parlais naguère, [illegible]

Je le reconnais, une vive émotion se produisit dans les provinces du nord et du nord-est du Mexique, c'est à dire dans les contrées les plus éloignées.

Un général vaincu par le général Mejia, et qui avait [illegible] rendre son épée, Cortinas, fit défection et fut immédiatement soutenu par le général Negrete.

Le général Mejia conçut alors au sujet du port de Matamoros une inquiétude d'autant plus naturelle qu'un certain nombre de soldats rebelles américains traversaient en ce moment le Rio Bravo.

Qu'arriva-t-il? Le général Bazaine envoya 500 hommes, qui sont aujourd'hui arrivés à Matamoros; la ville est à l'abri d'un coup de main et nous recevrons certainement bientôt des nouvelles pleinement rassurantes.

C'est qu'en effet après cette première émotion le calme n'a pas tardé à renaître. On avait ouvert en Amérique des bureaux d'enrôlement avec primes pour le Mexique. Le gouvernement des Etats Unis, en vertu de la loi de 1818 sur la neutralité, a fait fermer ces bureaux; et le général Rosecrans, qu'on nommait d'avance comme devant commander les volontaires américains, a protesté publiquement, à Boston, contre cette prétendue mission.

En même temps le gouvernement américain déclarait sa ferme résolution de faire respecter la neutralité. Ces déclarations du gouvernement américain recevaient ici leur sanction officielle. Le ministre américain à Paris disait à notre ministre des affaires étrangères: Sans doute, nous ne voyons pas très favorablement l'établissement d'une monarchie au Mexique, mais nous respecterons la volonté d'une nation, et nous ne ferons pas la guerre pour une forme de gouvernement.

Aussi toutes les nouvelles tentatives de révolte dans les Etats de Tamaulipas et de Nuevo Leon ont-elles échoué, [illegible] les troupes françaises auraient chassé les derniers bataillons de Negrete.—Vive approbation.

On a soulevé, je ne sais dans quel but, la question des biens du clergé. On a dit que l'empereur Maximilien était abandonné du parti même qui l'avait appelé au pouvoir et on a cru devoir lire à cette occasion la lettre du pape et la lettre du cardinal Antonelli.

Je n'ai point à répondre sur ce point. L'empereur Maximilien, parvenu au trône par la volonté nationale, s'est appuyé sur toutes les opinions modérées. Il n'a pas demandé de certificats d'origine à ceux qui se montraient prêts à le servir, et je dois dire qu'il compte dans son conseil trois anciens ministres de Juarez.

Sans haine, sans parti pris, l'empereur Maximilien a fait appel à tous les hommes sérieux, à tous les hommes de bonne volonté, et il leur a dit: Servez-moi; je représente l'avenir et la prospérité du Mexique.—Nouvelle et vive approbation.

Maintenant, messieurs, permettez-moi d'adresser une prière aux membres de l'opposition. Permettez-moi de leur dire qu'ils ne sauraient peser avec trop de soin, avec trop de maturité, le langage que leur imposent des convictions dont je ne conteste pas la sincérité.

S'ils pouvaient savoir l'abus détestable qu'on fait de leurs critiques au Mexique, et l'interprétation que les rebelles leur donnent, je suis profondément convaincu qu'ils n'élèveraient pas ainsi la voix dans cette enceinte.

Vous ne sauriez croire les renseignements étranges qui arrivent sous ce rapport au gouvernement. Ainsi, à propos de l'anniversaire de l'indépendance du Mexique, un banquet a été donné à New York par les amis de Juarez réunis dans cette ville. Voici le compte rendu de cette manifestation publié par le *Courrier des Etats Unis.*

Voix nombreuses.—Oui! oui! Lisez! lisez!

S. Exc. M. le ministre d'Etat — Eh bien! voici:

"Les Mexicains du parti Juarez habitant New York ont célébré l'anniversaire de l'indépendance du Mexique par un banquet chez Delmonico. On remarquait là MM. Romero, Doblado, [illegible], Colombier, [illegible] et autres personnages plus ou moins célèbres à divers titres.

"Après le banquet, M. Romero a donné le signal des discours, dans lesquels les grands mots et les phrases ronflantes n'ont pas manqué. On a bu: 'A la mort de Maximilien, tyran du Mexique! A la mort de Napoléon III, tyran du monde, etc.!'—On a [illegible] En revanche on a porté la santé des députés français qui font de l'opposition à la tyrannie de l'empereur."—Exclamations.

Vous ne sauriez croire, messieurs, [illegible] Nos soldats, dans ces marches fatigantes qu'il leur faut faire à travers un pays immense, trouvent sur leur chemin [illegible] titres: "*Juarez et ses soldats français....Juarez et nos amis*..." [illegible] "*Juarez et ses amis Jules Favre* [illegible] *français.*"—Interruption prolongée. [illegible]

Qu'importent les péripéties de la guerre du Mexique? [illegible]

[illegible]

Idées, elles ne sauraient l'être, mais triomphantes et ayant achevé leur œuvre, reviendront aux applaudissements de la France entière recevoir les couronnes que leur aura mérité leur œuvre.—Triple salve d'applaudissements.—

Aujourd'hui, à midi, à l'Académie de Musique, Mons. Dechalumeaux, pantomime comique.

FEUILLETON

LE CHATEAU DE LA ROCHAUBERT.

Du château de la Rochaubert, près Mortagne-sur-Sèvre (Vendée) 5 juin 18....

Oui, mon ami, je suis à la Rochaubert et sur l'invitation même de celui [illegible] qui m'a renié et ne me connaît pas. Il me croit le plus ambulant des peintres, qui hante la contrée pour faire des portraits, et ne se doute certainement pas qu'en m'appelant chez lui il n'a fait que suivre l'impulsion imprimée par moi-même, et donner dans le piège que je lui avais tendu.

Je ne suis ici que depuis quelques heures, il est minuit, tout le monde est couché, et je profite avidement de ma solitude pour te faire part de mes impressions depuis que je t'ai quitté.

C'est hier, c'est-à-dire quatre jours après mon arrivée à Mortagne, que M. de la Rochaubert, attiré au coup de tambour que j'avais fait donner par le journal de la petite ville, m'a envoyé demander par intermédiaire de venir faire le portrait de sa fille au château. Un succès si prompt était inespéré, il s'explique par la vanité du châtelain, mais je lui en sus un gré infini, et sa proposition fut acceptée avec d'autant plus d'empressement qu'elle était le but même de mon voyage, et que j'avais hâte de quitter une localité où mon titre d'artiste arrivant de Paris m'avait déjà créé des partisans et aussi des envieux. Parmi ces derniers je crois avoir surpris l'ambassadeur même de mon oncle, pauvre diable, du nom de Hagues, dont le talent m'avait été vanté dès le premier jour par le maître de l'hôtel; il a séjourné quelque temps dans la capitale, et est venu tristement s'échouer sur ce rocher de province. M. de la Rochaubert me l'avait expédié, j'imagine, à titre d'autorité compétente, et pour s'assurer préalablement de mon savoir-faire. Quoi qu'il en soit, j'ai souffert pour lui de sa mission, et pour en atténuer la délicatesse, lui ai donné à entendre que mon séjour dans le pays serait de courte durée, ce qu'il parut recevoir avec un désintéressement qui ne laissait pas que d'affecter le dédain pour cacher l'amertume.

Aujourd'hui donc, à l'heure convenue, une espèce de char-à-banc de campagne s'arrêta devant mon hôtel, et j'en vis descendre un personnage en livrée [illegible] et qui me vint demander [illegible]. Sans répondre directement à la question, je [illegible] de prendre avec lui mon modeste bagage, et [illegible] la distance, je préférais me rendre à pied à La Rochaubert [illegible]

Au moment tant désiré, de toucher au but, je me sentais pris d'une plus vive angoisse, j'avais un immense besoin de recueillement et de solitude, et, passant par les ruines du château pour allonger le chemin, je gagnai à pas lents [illegible] de la Sèvre Nantaise, que je suivais, avec les accidents de paysages et de lumière que tout favorisait, m'offrit partout de quoi charmer mes yeux, et [illegible] distraire ma pensée. La rivière aux eaux pures et brillantes, tantôt s'élargit et se promène mollement au milieu des prairies, tantôt se resserre et se précipite avec des mouvements de colère [illegible] les rochers verdoyants [illegible]. De Mortagne jusqu'à la Rochaubert, en passant par le Péraré, [illegible]

[illegible]

Je n'oublierai jamais les émotions qu'il m'ont fait éprouver. [illegible]

[illegible]

Tout ce que je voyais me représentait ma mère, ma mère qui, il y a huit jours encore, vivait de cette vie qui nous anime et dont les dernières regrets [illegible]

[illegible]

Pour moi, j'étais troublé que je traversais [illegible]

[illegible]

Trois personnes s'y promenaient autour d'une vaste pelouse [illegible]

[illegible]

A continuer.

[Commencé.]

Monsieur Claudel, [illegible]

[illegible]

J. BOULENGER.

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi soir, 7 juillet.

Il y a eu un peu plus d'animation aujourd'hui et le coton a été recherché à la hausse d'hier; les prix ont même été plus élevés dans certains cas. Renvoyant le lecteur, pour les détails, à notre bulletin commercial, nous ajouterons que les dépêches reçues de New York ce portant la date de mercredi, 5 courant, cotent le middling à 48 à 50 cents; [illegible]

[illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, *Vendredi soir, 7 juillet.*

COTON—Dans notre rapport sur les opérations d'hier, nous avons [illegible]

[illegible]

ETAT DU COTON

Durant la semaine commerciale terminée jeudi soir 6 juillet.

Stock en mains le 1er sept 1864....balles		4375
Reçu durant la semaine	7851	
précédemment	[illegible]	
Exporté durant la semaine	[illegible]	
précédemment	[illegible]	
Stock en mains et à bord de navires non expédié		[illegible]

SUCRE ET MELASSE—[illegible]

PRODUITS DE L'OUEST—[illegible]

CORDE D'EMBALLAGE—150 rouleaux se sont vendus à 13¼ c. [illegible]

MARCHE AUX BESTIAUX.

[illegible]

LISTE MARITIME.

☞ On trouvera à la page anglaise la liste des navires et bateaux arrivés [illegible] du port de la Nouvelle Orléans.

Décédé, le 7 courant, à 9 heures du matin, à l'âge de 72 ans, CLAUDE GUILHOMET, natif de Savoie, habitant cette ville depuis 25 ans. Son corps est exposé rue Dumaine No 78. L'enterrement aura lieu, aujourd'hui à 9 heures précises du matin.

ATTENTION.

☞ Les ventes suivantes aujourd'hui [illegible]

Maison en briques à trois étages dans le 3me District, à l'encan par le Shérif. [illegible]

☞ Les MM. Montgomery, encanteurs, vendront [illegible] la brasserie de Gath [illegible]

On achète
AU PLUS HAUT PRIX
L'OR, L'ARGENT,
ET
Tous les Billets
QUI NE PASSENT PLUS,
ET
LES BILLETS DECHIRES,
15 RUE ST. CHARLES 15
[illegible]

Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane. [illegible] DIMANCHE PROCHAIN [illegible] A. SAMBOLA. [illegible]

AVIS. Les créanciers de la succession de feu L. F. MAXENT [illegible]

Fabricants de Cigares. On demande vingt-cinq fabricants de cigares. [illegible] LEVY BROS.

POUR LES ATTAKAPAS—Départ SAMEDI, à 5 heures P. M. Le bateau à vapeur SCIOTO [illegible] AUJOURD'HUI, SAMEDI [illegible] Pattersonville, Centreville, Franklin, Jeanerette, la Nouvelle Ibérie, St Martinville [illegible]

Ligne régulière de la Mobile—Pour MOBILE—Le magnifique bateau à vapeur ADMIRAL, capitaine C. W. Morton, [illegible] SAMEDI, 8 juillet, [illegible] W. G. GRAHAM & CO. [illegible]

AVIS. Messieurs Rendre & Dilmann [illegible] RESTAURANT [illegible]

Garçons de salle. On a besoin de deux BONS GARÇONS DE SALLE [illegible]

Belles terres *Pour la culture du Riz et des Oranges* [illegible]

A VENDRE [illegible] Plaquemines. [illegible]

Aux Editeurs des journaux de la campagne. [illegible] FRANCIS BOUVAIN.

A la Plume de bronze.

A VENDRE OU A LOUER. [illegible]

MAISON NEUVE A LOUER, [illegible]

MAISON A VENDRE. [illegible] Coin Canal et Villeré.

PARFUMERIE DE LA *SOCIETE HYGIENIQUE* DE PARIS. REÇU à la PLUME DE BRONZE un assortiment [illegible] FRANCIS BOUVAIN, Papetier et Imprimeur, 82 rue Bourbon.

AVIS. [illegible] *Association française de* [illegible] BLANCHIN & GIRAUD.

Bureau de la Compagnie d'Assurances de l'Union. [illegible] A. H. CRAWFORD, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle Orléans. [illegible]

BANQUE DU SUD. Nlle-Orléans, 26 juin 1865. [illegible] THOS. LAYTON, Caissier.

Changement de domicile. [illegible] rue de la Vieille Levée. COUTURIE BROS.

AVIS. [illegible] LANATA, 9 et 11, rue Jefferson.

L. E. MARCHAND, IMPRIMEUR, 201 RUE DE CHARTRES 201.

VENTES A L'ENCAN

Brasserie. Brasserie. Grande vente importante, à l'encan, de tout le stock de la Brasserie de Gath. PAR MONTGOMERY & BROS., R. M. MONTGOMERY, encanteur. [illegible]

Vente par le gouvernement, D'Articles condamnés du Quartier-Maître. Par ordre de F. W. Perkins, capitaine et A. Q. M. PAR MONTGOMERY & BROS., R. M. MONTGOMERY, encanteur. [illegible]

Marchandises sèches, linge fait, bas, chaussures, chemises, souliers, bottes, meubles, &c. Par FRANCIS FERNANDEZ, Encanteur. [illegible]

Biscuits pilote, sucre et tabac. PAR J. P. BOISSEAU, encanteur. [illegible]

Propriétés améliorées à Alger. Succession de Théophile Thayer. PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur, Bureau, No 20, rue Carondelet. [illegible]

Propriétés améliorées et non améliorées dans le Troisième District. Succession de veuve Louis Fouché—No 18,124. PAR ALFRED BOULIGNY, Encanteur. [illegible]

VENTES JUDICIAIRES

M. C. Malladon et M. L. Malladon [illegible]

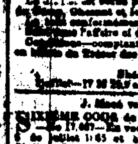

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans [illegible] ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans.

J. Mané vs W. G. Cook et al. SIXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans [illegible] ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

L. Bonner vs Robert Carter. TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans [illegible] ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

AVIS JUDICIAIRES

[illegible] W. Gordon & Co. [illegible] C. F. REVERE, Greffier.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans [illegible]

AVIS. On demande un [illegible]

VENTES A L'ENCAN

Vente à l'encan d'eaux de vie françaises, vin de champagne, &c., par suite de liquidation des droits d'entrée. PAR BERNARD TURPIN, encanteur, Bureau, No 97, rue Vieille Levée. SAMEDI, le 8 courant, à 10 heures [illegible]

Marchandises sèches étrangères et américaines. PAR Wm. P. VINCENT, Encanteur. [illegible]

Chapeaux, linge fait et marchandises sèches. —AUSSI— 150 caisses bottes, souliers et brodequins. PAR E. ROGER & Co. C. DEJAN, encanteur. SAMEDI, 8 du courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leur salle d'encan, No 42 et 44, rue Vieille Levée— 200 douz. chapeaux paille, feutre et laine, pour hommes et enfants. 100 lots linge fait, chemises et marchandises sèches. —ET— 150 caisses bottes, souliers et brodequins [illegible]

Succession de A. Mendivarri—No 25,437. *Cheval, Buggy et Harnais.* PAR RENE GUTIERREZ, Encanteur, Bureau, No 94, rue de Chartres.

SAMEDI, 8 juillet prochain, à midi, il sera vendu aux écuries du Dr Elliott, rue Baronne [illegible] Un beau cheval, buggy et harnais [illegible]

Contenu d'une résidence particulière, transporté dans la salle d'encan. PAR McCERREN & LANDRY. [illegible]

Succession de Pierre Chigé—No 25,309. PAR S. GUINAULT, encanteur. [illegible]

Vente positive et sans réserve de plusieurs propriétés situées dans le Troisième District. PAR S. GUINAULT, encanteur. [illegible]

Succession de Clémence Dumaine—No 19,825. PAR S. GUINAULT, Encanteur. SAMEDI, 8 juillet 1865, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et Encanteurs [illegible]

Succession de Augèle Lacour, épouse décédée de Théodule Bachemin—No. 15,958. PAR S. GUINAULT, encanteur. [illegible]

Succession de Veuve Antoine Abat, No 21,301. Paul Emile Abat vs. Joséphine Clara Abat, épouse de Jean Baptiste Victor Dufau, et [illegible] PAR S. GUINAULT, encanteur. [illegible]

Madame A. Clotilde Dejan, épouse de John E. Holland, [illegible]